



INVITATION

**CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE
PARIS ASSEMBLÉE NATIONALE**

« Comment l'Europe peut-elle contribuer
aux engagements pris par les Nations-unies
d'aboutir par la négociation
à l'application du droit à l'autodétermination
du Peuple sahraoui »

JEUDI 19 JUIN 2008 à 14 heures
À l'Assemblée Nationale

**Salle 62-17 / Palais Bourbon
126 rue de l'Université 75007 Paris**
Métro : INVALIDE

Avec la participation

Du chef de la délégation sahraouie aux négociations de Manhasset
D'anciens négociateurs de la fin de l'apartheid,
d'Evian et de parlementaires européens
Des témoins de la situation au Sahara occidental

À l'invitation des parlementaires

**Jean-Paul Lecoq, François Loncle, Daniel Paul, Yves Cochet,
Jacqueline Fraysse, André Chassaigne, Albert Likuvalu, Patrick Braouezec,
Dominique Raimbourg**

PROGRAMME

**CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE
PARIS ASSEMBLÉE NATIONALE**

« Comment l'Europe peut-elle contribuer
aux engagements pris par les Nations-unies
d'aboutir par la négociation
à l'application du droit à l'autodétermination
du Peuple sahraoui »

Introduction

Pierre Galand et Mohamed Sidati

Jean-Paul Lecoq et les députés à l'initiative de la conférence

Les propositions du Front Polisario sur la table des négociations,
Mahfoud Ali Beïba, chef de la délégation du Front Polisario
aux négociations de Manhasset

L'expérience parlementaire dans l'exigence du respect du droit
dans un processus de négociations,

intervention des parlementaires présents de différents Pays européens,

L'expérience de la négociation capable de déboucher
sur l'application du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

La négociation d'Evian, **Rhéda Malek**

Le passage de l'apartheid à une société démocratique

La situation au Sahara occidental, le respect de la liberté d'opinion,
condition indispensable à tout processus de négociations

Témoignages

Modératrice, Monique Chemiller-Gendreau